

Avis d'appel d'offres n°2012-011/PM/MOAD/PRM***Ouagadougou, le 16 août 2012***Financement : **Budget MOAD, Gestion 2012**Objet : **Construction de logements sur neuf sites de relocalisation des Populations Affectées par le Projet (PAP) de la plate-forme aéroportuaire de Donsin**

1. Dans le cadre de l'exécution de la phase de réinstallation et d'indemnisation des personnes affectées par le Projet de construction de l'aéroport de Donsin, la Maîtrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD) a élaboré un plan de gestion environnementale et un plan de réinstallation des populations affectées.

Dans ce cadre, la Personne responsable des marchés de la MOAD, Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM), agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué lance le présent Appel d'offres pour les travaux de construction des logements sur neuf (9) sites de relocalisation des PAP de la plate-forme aéroportuaire de Donsin.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe, de **catégorie B4**.
3. Les travaux à réaliser consistent à exécuter des logements à usage d'habitation de six (06) types repartis en quatre (04) lots à réaliser en deux(02) lots fermes et (02)lots conditionnels comme suit :

Logements à construire		Lots fermes		Lots conditionnels	
Type	Nombre	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
10 tôles	1 953	581	275	601	496
16 tôles	368	172	73	60	63
20 tôles	112	77	9	14	12
32 tôles	36	20	5	9	2
40 tôles	7	5	-	1	1
54 tôles	32	12	5	8	7
Ensemble	2 508	867	367	693	581



Les lots fermes sont constitués ainsi qu'il suit :

lot 1 : constructions pour les sites de Donsin (204), Kogninga (271), Nongstenga (188) et Kourityaoghin/Rogomnogo (204) ;

lot 2 : constructions pour les sites de Taonso (125) et Kartenga (242).

Les lots conditionnels sont constitués ainsi qu'il suit :

- lot 3 : constructions pour le site de Tabtenga (693)

- lot 4 : constructions pour les sites de Silmiougou (416) et Voaga (165).

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chaque lot. Il n'est pas cumulatif en cas d'adjudication de plus d'un (1) lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Secrétariat du Département technique de la MOAD sis au 1090, avenue Professeur Joseph KI ZERBO, 2^{ème} étage de l'immeuble de l'ex-premier ministre.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier d'appel d'offres à la DGMP moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) F CFA par lot.

Il est exigé une caution de garantie de trente millions (30 000 000) F CFA pour le lot 1, dix millions (10 000 000) F CFA pour le lot 2, vingt millions (20 000 000) F CFA pour le lot 3 et quinze millions (15 000 000) F CFA pour le lot 4.

6. Les soumissionnaires sont informés que les prix toutes taxes comprises de références des travaux sont de un milliard trois cent cinquante millions (1 350 000 000) F CFA pour le lot 1, cinq cent cinquante millions (550 000 000) F CFA pour le lot 2, neuf cent cinquante millions (950 000 000) F CFA pour le lot 3 et huit cent millions (800 000 000) F CFA pour le lot 4 et que toute offre financière dont le montant pour chaque lot sera en deçà ou au-delà de la limite de quinze pour cent (15%) du prix indiqué ci-avant sera rejetée.

7. Les offres rédigées en français et présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département technique de la MOAD sis au 1090, avenue Professeur Joseph KI ZERBO, 2^{ème} étage de l'immeuble de l'ex-premier ministre, au plus tard le 12 octobre 2012 à 09 H 00. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 120 jours, à compter de la date de remise des offres.

9. L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

La Personne responsable des marchés
Président de la Commission d'attribution
des marchés de la MOAD

Wendoana Pascal KIMA